

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21761 - 80ÈME ANNÉE

Collégiens et lycéens manifestent pour dénoncer des conditions insupportables à cause de la chaleur

Calendrier scolaire réunionnais : urgence toujours plus grande

Face aux températures caniculaires qui compliquent les conditions d'apprentissage dans les établissements scolaires, plusieurs établissements de La Réunion, comme le collège Juliette Dodu à Saint-Denis, le lycée Ambroise Vollard à Saint-Pierre et le lycée Pierre Poivre à Saint-Joseph, ont vu leurs élèves manifester contre la chaleur insoutenable. Ils réclament une adaptation du calendrier scolaire et des infrastructures pour un meilleur confort. Dès le 15 janvier, le PCR alertait sur ces conséquences prévisibles d'un calendrier scolaire inadapté. Pour éviter que les Réunionnais doivent encore payer l'adaptation des écoles, collèges et lycées à ce calendrier décidé par l'État, une année scolaire réunionnais débutant en mars et se terminant en décembre devient de plus en plus urgente. Ce calendrier réunionnais favorisera la réussite scolaire des jeunes Réunionnais.

L'organisation du calendrier scolaire à La Réunion suscite de plus en plus de débats, notamment en raison des conditions climatiques qui affectent les établissements scolaires. A La Réunion, le calendrier scolaire tend à se rapprocher de celui de la France. Les vacances d'été sont réduites en faveur d'un allongement des vacances d'hiver qui correspondent à la période de l'été français. Par conséquent, plus de 200 000 élèves et leurs encadrants doivent aller au travail en plein été dans une île tropicale, sous la canicule et la menace des cyclones.

Le 14 janvier 2025, le PCR alertait : « les autorités françaises ont choisi d'aligner le plus possible le calendrier scolaire de La Réunion sur celui de la France pour des convenances administratives.

Conséquence : plus de 200 000 élèves et encadrants subiront des températures caniculaires et risquent de perdre de précieuses journées d'enseignement si jamais un cyclone venait à passer près de nos côtes. Cette situation nuit à la qualité des apprentissages et favorise donc l'échec scolaire ».

Dans ce communiqué, le PCR réitérait une proposi-

tion : « appel à un calendrier scolaire adapté à la réalité de notre pays. Il est essentiel que les vacances scolaires couvrent la période de l'année la plus chaude qui est celle où le risque de cyclones est le plus élevé. Une année scolaire débutant au moins fin février-début mars pour se terminer fin décembre sera un rythme favorisant la réussite scolaire des Réunionnais. Ce calendrier conforme à la géographie est déjà en vigueur en Kanaky Nouvelle-Calédonie, un autre pays intégré à la République française. Rien n'empêche donc la raison de l'emporter ».

Face à la chaleur accablante qui sévit, de nombreuses autres voix s'élèvent pour réclamer une révision du calendrier afin de l'adapter à la réalité de La Réunion. Ainsi, la FCPE a évoqué une année scolaire débutant en mars pour se terminer en décembre. L'organisation de parents d'élèves appuie sa proposition sur le fait qu'un tel calendrier existe déjà en Kanaky Nouvelle-Calédonie d'une part, et d'autre part sur le fait que La Réunion se situe dans l'hémisphère Sud.

Manifestations d'élèves

En effet, dans les écoles de l'île, les températures atteignent des niveaux insupportables dès le matin, rendant l'apprentissage difficile pour les élèves comme pour les enseignants. Dès 8 heures, le thermomètre affiche souvent plus de 30 degrés, transformant les salles de classe en véritables fournaies. Cette situation entraîne des malaises fréquents et une baisse de la concentration des élèves, compromettant la qualité de l'enseignement.

Les mobilisations récentes des élèves, qui dénoncent des conditions de travail insupportables, illustrent l'urgence de cette réforme. À Saint-Denis, au collège Juliette Dodu, à Saint-Pierre, au lycée Ambroise Vollard, ou encore à Saint-Joseph, au lycée Pierre Poivre,

collégiens et lycéens ont manifesté pour exprimer leur ras-le-bol face à des salles de classe surchauffées. Ils demandent notamment l'installation de climatisation dans toutes les salles, des brasseurs d'air efficaces, plus d'espaces ombragés et des aménagements pour réduire l'exposition à la chaleur.

En réponse, certaines collectivités ont annoncé des mesures pour améliorer le confort thermique des établissements, comme l'installation de ventilateurs, la mise en place de brasseurs d'air ou encore la végétalisation des cours. Toutefois, ces solutions restent partielles et ne résolvent pas le problème de fond.

Éviter des investissements coûteux pour les communes, le Département et la Région

En plus d'améliorer les conditions d'étude, un calendrier scolaire réunionnais présenterait un avantage économique non négligeable. En effet, l'adaptation des infrastructures scolaires à la chaleur représente un coût conséquent pour les collectivités locales. L'installation de climatisations ou d'autres dispositifs pour rafraîchir les salles de classe pèsera lourde-

ment sur les finances des communes, du Conseil départemental pour les collèges et de la Région pour les lycées. Un calendrier mieux adapté au climat permettrait donc d'éviter ces investissements coûteux tout en garantissant un meilleur confort aux élèves et aux enseignants.

Au-delà de la question financière, l'adaptation du calendrier scolaire s'inscrit également dans une démarche de prise en compte des effets de la crise climatique. Les températures élevées deviennent de plus en plus fréquentes et impactent fortement le quotidien des élèves. Repousser la rentrée scolaire à une période moins chaude permettrait de réduire les risques sanitaires et d'améliorer le bien-être général dans les établissements.

Un changement de calendrier scolaire apparaît comme une réponse à des mauvaises conditions d'apprentissage qui favorisent l'échec scolaire des jeunes Réunionnais. C'est aussi un enjeu de santé publique. Enfin, c'est une question de principe. Actuellement, l'État décide du calendrier scolaire mais ce sont les collectivités, donc les Réunionnais, qui doivent financer l'adaptation à cette décision. Cette injustice doit cesser.

M.M.

Réaction de l'ONU à la proposition de Donald Trump pour Gaza : un avertissement contre le « nettoyage ethnique »

La proposition de Donald Trump de déplacer la population de Gaza pour en faire une « Côte d'Azur du Moyen-Orient » a suscité une condamnation internationale, notamment de l'ONU, qui y voit un risque de « nettoyage ethnique ». Antonio Guterres et Volker Türk rappellent l'illégalité de tout transfert forcé. Soutenu par Israël, ce projet menace la solution à deux États et pourrait déstabiliser la région. Malgré des tentatives de justification, il est perçu comme une violation grave du droit international.

La proposition de Donald Trump de « vider » la bande de Gaza de ses habitants pour en faire une « Côte d'Azur du Moyen-Orient » a déclenché une onde de choc internationale, suscitant une condamnation ferme des Nations unies. Alors que le président américain envisage un contrôle américain du territoire palestinien et un déplacement massif de sa population, l'ONU alerte sur les risques de violations graves du droit international, qualifiant implicitement le projet de prélude à un « nettoyage ethnique ».

Proposition perçue comme une menace pour les droits humains

Lors d'une allocution devant le Comité de l'ONU sur les droits des Palestiniens, le secrétaire général Antonio Guterres a rappelé avec insistance le « droit des Palestiniens à vivre comme des êtres humains sur leur propre terre », rejetant toute tentative de déplacement forcé. Le Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Volker Türk, a été plus direct : « Tout transfert forcé ou expulsion depuis un territoire occupé est strictement prohibé », soulignant que cette proposition contrevient au droit international humanitaire.

Francesca Albanese, rapporteure spéciale de l'ONU pour les territoires palestiniens, a qualifié le plan de « complètement absurde » et « illégal », ajoutant qu'il risquait d'aggraver une crise humanitaire déjà catastrophique après 15 mois de guerre. Ces critiques s'appuient sur un constat : Gaza, où 47 518 civils ont péri sous les bombardements israéliens selon des données onusiennes, est un symbole de résistance pour une population attachée à sa terre, comme l'ont exprimé des habitants rentrés malgré les ruines.

L'ONU et le spectre du nettoyage ethnique

L'expression « nettoyage ethnique », utilisée à plusieurs reprises par des responsables onusiens, résume les craintes d'une communauté internationale traumatisée par l'histoire régionale. Antonio Guterres a insisté sur la nécessité d'éviter « toute forme » de cette pratique, rappelant les traumatismes historiques comme la Nakba de 1948. Pour l'agence des réfugiés (UNRWA), une expulsion massive créerait une crise migratoire sans précédent, risquant de déstabiliser des pays voisins comme la Jordanie ou l'Égypte, qui hébergent déjà des millions de réfugiés palestiniens.

L'ONU met également en garde contre les implications géopolitiques : un tel plan saperait la solution à deux États, pilier des négociations de paix depuis des décennies. Le soutien israélien au projet — Benjamin Netanyahu l'a qualifié de « remarquable » — inquiète, car il semble aligner Washington sur les positions les plus radicales du gouvernement israélien, notamment celles du ministre d'extrême droite Bezalel Smotrich, opposé à l'idée d'un État palestinien.

Réactions internationales et contexte diplomatique

L'ONU n'est pas isolée dans sa réprobation. Une coalition, allant de l'Union européenne à la Ligue arabe, en passant par la France et l'Égypte, a rejeté le plan Trump. Emmanuel Macron et le président égyptien ont conjointement averti qu'un déplacement forcé serait « une violation grave du droit international » et un « facteur de déstabilisation majeur ». La Jordanie, l'Arabie saoudite et même des alliés traditionnels des États-Unis comme l'Allemagne ont souligné que Gaza doit appartenir aux Palestiniens dans le cadre d'un futur État.

Ces prises de position interviennent dans un contexte fragile : les négociations pour une trêve à Gaza, amorcées en janvier 2025, ont permis des avancées timides (libération d'otages, retour de déplacés), mais la deuxième phase, censée aboutir à une paix durable, reste incertaine. L'annonce de Trump, intervenue lors d'une rencontre avec Netanyahu, risque de compromettre ces efforts en alimentant les tensions, comme l'a souligné le Hamas, accusant Wa-

shington de « jeter de l'huile sur le feu ».

Projet aux relents coloniaux

Les organisations de défense des droits humains dénoncent une « colonisation du XXIe siècle ». Amnesty International et B'Tselem pointent du doigt une logique de substitution démographique, comparant la destruction massive de Gaza — qualifiée de « chantier de démolition » par Trump — à une stratégie calculée pour rendre le territoire inhabitable. Lama Fakih, de Human Rights Watch, accuse même les États-Unis de passer de « complices » à « auteurs directs » de crimes de guerre s'ils mettent en œuvre ce plan.

Pourtant, la Maison Blanche tente de tempérer les critiques : le secrétaire d'État Marco Rubio insiste sur un déplacement « temporaire », et la porte-parole Karoline Leavitt précise que Washington ne financera pas la reconstruction, laissant ce rôle à des « partenaires régionaux ». Une position contradictoire qui soulève des questions sur la faisabilité réelle du projet.

L'ONU en gardienne des principes

Face à une proposition perçue comme une menace existentielle pour les Palestiniens, l'ONU se positionne en rempart des droits fondamentaux et du multilatéralisme. Son message est clair : aucune « solution » ne peut ignorer le droit à l'autodétermination ou légitimer des déplacements forcés. Alors que Trump mise sur une logique de puissance, l'organisation rappelle que la paix ne se construira pas sur les ruines d'un peuple, mais par le respect du droit international et la reconnaissance mutuelle.

Cette crise révèle une fracture croissante entre les visions unilatérales et les efforts diplomatiques collectifs. L'avenir de Gaza, symbole de résilience et de souffrance, dépendra de la capacité de la communauté internationale à défendre ses principes contre les projets de réinvention territoriale aux conséquences humaines désastreuses.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
80e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Koman banna lé bon don ! Mète la klime toutsuite !

Mézami, fransh vérité, la fasson in pé i réazi zordi néna de koi tonm an aryèr. Biensir mi sava pa rofé listoir noute bann rovandoikassion mé sak néna in pé la mémoir sirman néna souvnans sak noute parti i propoz dopi lontan é sak bann progressist la touzour domann k'i fé é bien antandi la fasson ladministrassion épi toute in klik réaksyonèr la anvoye baladé an dizan lé pa possib.

A forstan lo tan la fini par done anou rézon é toute sak la anvoye anou baladé la romarke zot ane lé té inn bourik é arien an plisské sa... Zordi midi dsi télé rényon la fé in déba rante in prézidan lassossysion paran épi in moune lo snalc — pa lo pli progressist ké néna — é wala ké lo sindikaliss i réklame la klime toutsuite pou toute lékol konmsa bann marmaye sar pa in zénération salkrifyé.

Mi yèm bien so zistoir d'zénération sakrifyé mé mi domann si sé arienk koméla i fo anparl sa sansa si noré pa falu ansèrv sa dopi in bon kantité d'zané, pétète mèm dopi bann zané soissante. San fèr in déssin ni koné toute bann zanfann lédikassion nassyonal la lèss dsi lob or shomin pou toute sorte kalité rézon konm kan la rofiz fé rante kréol dann lékol, konm kan la rofiz lo l'ané klimatik, konm bann viktime l'inégalité épi lo shomaj sa konté la mizèr épi la povreté.

Mi sava pa é lo bilan mé mi assir azot lo bilan lé pa bon ditou mé wala déssèrtin i sava sov bann zénération avèk la klim partou toutsuite é mèm si lé pa possib i pé kan mèm dir... Konbien l'avé bann zintéléktyèl apré dir kan Paul Vergès téi signal lo réshofman klimatik touziss téidi pa noute kamarade la tête i déblok. Mé pou roprann in kozman noute kamarade Paul : la vérité lé tétu é drolman tétu siouplé.

Alé ! Kontinyé anparl la klime san anparl l'ané skolèr klimatik é nou va oir kossa ksé k'kossassa. A bon antandèr salu !

Justin